Constatant qu'à ce stade le gouvernement n'a proposé aucune modification de son projet pour préserver ces régimes autonomes, solidaires et équilibrés
,
les 16 professions qui composent le collectif ont décidé de rallier la manifestation du 11 janvier.
Ainsi, l
e Collectif SOS Retraites défilera pour défendre les régimes de retraite autonomes des métiers de la santé, du droit, du chiffre et du transport aérien.

L'Union des chirurgiens de France, le BLOC, le Syndicat National des Gynécologues obstétriciens de France , le syndicat des Anesthésistes Libéraux et le Conseil National des Jeunes Chirurgiens
appellent tous les
professionnels
de santé
à
se mobiliser
en nombre
pour
rejoindre la marche de samedi 11 janvier contre la réforme des retraites
et
réaffirm
er
les motifs de leur mobilisation
contre ce projet
:

- Reconnaître et prendre en compte la pénibilité du travail médical

- Concilier solidarité nationale et solidarité professionnelle des libéraux

- Maintenir l'indépendance professionnelle des métiers de la santé

- Préserver l'attractivité de l'exercice libéral des professions de santé

- Garantir le caractère inaliénable de la propriété des réserves de la CARMF

- NON à l'étatisation du système de retraite, NON à la disparition des structures de gestion dédiées .

A propos du BLOC et du Collectif SOS retraites :

Le BLOC est le premier syndicat représentant les spécialistes de bloc opératoire. Le BLOC est membre depuis l'origine du collectif SOS retraites, rassemblant déjà 16 professions. Celles-ci représentent plus d'1 million d'actifs qui financent des régimes autonomes depuis des décennies sans avoir jamais rien coûté aux contribuables.

Ces professions ne peuvent cautionner les propositions du gouvernement qui aboutiraient à supprimer ces régimes et à majorer le coût du maintien des retraites à leur niveau actuel, voire doubler les cotisations retraite versées par certaines de ces professions, sans toutefois garantir le maintien des pensions actuelles. Elles s
'
opposent également formellement au détournement des réserves de leurs régimes, destinées à la solidarité générationnelle.

Les organisations membres du collectif :

Conseil national des barreaux - Les avocats

ACK - Masseurs- Kinésithérapeutes

CONVERGENCE INFIRMIÈRE

FMF - Fédération des médecins de France

FOF - Fédération des orthophonistes de France

Groupe Facebook «Mobilisation contre la disparition des régimes de retraite autonomes »

IFEC - Institut français des experts comptables et commissaires aux comptes

ONSIL - Organisation nationale des syndicats infirmiers libéraux

ORA - Orthos Réflexions Action, Orthophonistes

SPAF - Syndicat des pilotes Air France

SNGAF - Navigants du groupe Air France

SNPL - Syndicat national des pilotes de ligne

SNPNC - FO - Syndicat national du personnel navigant commercial

SNPNAC - Syndicat national du personnel navigant de l'aéronautique civile

SNUP - Syndicat d'Union des Psychomotriciens

Syndicat ALIZÉ - Masseurs-Kinésithérapeutes

UCDF LE BLOC - Union des chirurgiens de France et médecins spécialistes libéraux

UFMLS - Syndicat de l'Union française pour une médecine libre

UNAC - Union des navigants de l'aviation civile

UNIDEL - Union Nationale des infirmiers Diplômés d'État Libéraux

UNSA PNC - Syndicat des Métiers de l'aérien Français